

les députés gersois ne votent pas la motion de censure. David Taupiac communique:



les députés gersois ne votent pas la motion de censure. David Taupiac communique:

Si Jean-René Cazeneuve n'a pas voté la motion de censure étant député de la majorité gouvernementale, David Taupiac dans l'opposition ne censure pas, ce qui peut paraître surprenant. Il s'en explique:

Motion de censure du gouvernement Barnier : Une censure à contre temps

David Taupiac
député du Gers

Fait politique inédit dans l'histoire récente de la Vème République, l'Assemblée nationale a finalement ce mercredi 4 décembre voté la censure du gouvernement.

Pour ma part, j'ai en conscience, en responsabilité mais aussi à contrecœur choisi de ne pas voter cette motion de censure. Dans un contexte ô combien troublé tant sur le plan politique, social, économique, international, j'ai considéré que le moment pour renverser ce gouvernement n'était pas le bon. Je suis et je reste fermement opposé à la politique du gouvernement Barnier, sa légitimité familiale reposant sur un socle commun dans la main de l'extrême droite ne correspondait pas à l'aspiration populaire des français et au vote qu'ils ont exprimé en juillet 2024. C'est notamment pour cette raison que j'ai voté la première motion de censure déposée par le groupe socialiste au mois d'octobre.

Pour autant, la situation aujourd'hui n'est plus la même. La France se devait d'avoir un budget, aussi imparfait soit-il, pour ne pas plonger notre pays dans la perspective d'une crise financière qui obèrerait encore un peu plus une dette publique déjà abyssale après 7 années de gestion Macroniste. Cette hypothèse ne saurait être évitée que si la classe politique choisit dès maintenant de prendre ses responsabilités pour œuvrer à la constitution d'une alternative politique claire et équilibrée.

Aussi, je prends aujourd'hui acte de cette censure et à l'instar du président du groupe socialiste, Boris Vallaud, et du groupe LIOT, **appelle de mes vœux à la constitution d'un gouvernement de compromis, d'urgence nationale qui aura à cœur de répondre aux problématiques concrètes et urgentes des français.** Une position que je défends depuis juillet 2024. **Le délitement démocratique est aujourd'hui un danger bien réel, de notre capacité à nous rassembler dépendra la préservation de nos institutions et de notre République.**